

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL*******
Séance du 8 mars 2021

N° 2021 - 10

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil vingt et un, le 8 mars à 9 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président. M. Guy MERIEL assurant la présidence pour le vote du Compte Administratif
Présents :	10	
Votants :	11	
Nombre de voix :	14	
Date de la convocation :	02 mars 2021	

Présents : Mme MAGNANI, MM. DEPRINCE, FLORENS (suppléant de M. BESSEDE), HEBRARD, HENRYOT, JAZEDE, MERIEL, REGAMBERT, SALOMON, VERIL, VERIL (suppléant de Mme PALMIE) et WEILL.

Absents excusés : Mmes BOURDONCLE et QUINTARD, M. LAMOLINAIRIE.

Assistaient à la séance : Mme LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)
M. GAILLARD (Paierie Départementale)

OBJET : Compte Administratif 2020 - Budget Annexe

Conformément aux règles applicables en matière budgétaire, le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Administratif 2020 en parfaite concordance avec les résultats du Compte de Gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental.

S'agissant de l'approbation du Compte Administratif, le Président se retire au moment du vote et la présidence est assurée par M. MERIEL.

Le Budget Annexe a été créé par délibération du 25 février 2014 et concerne l'exploitation de l'unité de traitement des matières de vidange. La gestion de ce service dans le cadre d'un Budget Annexe est en effet obligatoire s'agissant d'une activité relevant d'un service industriel et commercial (SPIC).

Ce Budget regroupe l'ensemble des dépenses et recettes afférentes à l'activité. Celui-ci comporte une section de fonctionnement comprenant le remboursement de l'annuité d'emprunt au budget principal qui supporte l'emprunt globalisé initial et une section d'investissement.

Les résultats globaux du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe sont les suivants :

 FONCTIONNEMENT

- Dépenses de l'exercice	162 218.89 €
- Recettes de l'exercice	151 251.54 €
- Reports N-1	56 271.90 €
- Restes à réaliser	0 €
Résultat	45 304.55 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses de l'exercice	0 €
- Recettes de l'exercice	15 463.20 €
- Reports N-1	-11 800.20 €
- Restes à réaliser	- 4 941 €

Résultat-1 278.00 €

Solde :

- Excédent de fonctionnement	45 304.55 €
- Déficit d'investissement.....	<u>- 1 278.00 €</u>
- Solde	44 026.55 €

Ces résultats globaux du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Payeur Départemental.

*

**

M. MERIEL, Président de séance après le retrait du Président, demande aux membres du Comité Syndical de bien vouloir en délibérer et d'approuver le Compte Administratif 2020 concernant le Budget Annexe.

*

**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve le présent Compte Administratif 2020.

Fait et délibéré le 8 mars 2021

Le Président,
Michel WEILL

